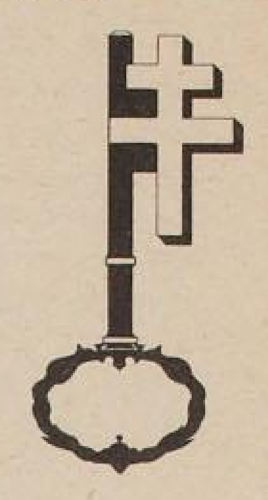
ÉLECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967 - 5e CIRCONSCRIPTION DU VAL-DE-MARNE

BONNEUIL - CRETEIL - JOINVILLE - SAINT-MAUR



CENTRE NATIONAL POUR LA Ve REPUBLIQUE



Pierre CHARTIER
54 ans
Officier de Réserve
Croix de Guerre 1945 (Etoile de Vermeil)
Engagé volontaire et engagé volontaire de la Résistance
Blessé de Guerre
Ancien Secrétaire Trésorier du R.P.F. en Allemagne
pour les troupes françaises d'occupation
Administrateur de l'Association Nationale
pour le relogement des jeunes ménages
et des personnes âgées



Georges BOURGEOIS de MOLERON
63 ans
Directeur Commercial
Ancien Combattant
Ancien Prisonnier de Guerre

Fidèles à la Constitution de la Ve République, fidèles à l'homme du 18 juin qui a su relever notre pays écrasé par la guerre et lui rendre son rang dans le monde, nous nous sommes pourtant séparés, nos amis et moi de l'U.N.R. dont nous ne pouvons accepter les combinaisons électorales qui ont pour but la mainmise d'un appareil politique sur le Pays.

Dans le cadre du gaullisme qui appartient non à une faction mais à la Nation toute entière, nous voulons que soit assurée à la France l'Indépendance, la stabilité, le progrès social.

La République nouvelle veut des hommes n'ayant jamais participé à la politique des vieux partis et c'est la raison pour laquelle nous nous opposons à Pierre BILLOTTE qui a appartenu à de multiples formations politiques, abandonné le Général de Gaulle en 1952 au Congrès du R.P.F. de Saint-Maur, a été ministre de la IVe République condamnée par de Gaulle mais prétend profiter aujourd'hui du gaullisme.

En votant pour nous, vous manifesterez votre volonté de libérer la Ve République.

Contre la mainmise sur le pays des inconditionnels de l'U.N.R.-U.D.T.

Avec de Gaulle pour la Ve République.

NOTRE PROGRAMME

POLITIQUE INTERIEURE :

Le CENTRE NATIONAL POUR LA Vᵉ REPUBLIQUE appelle les femmes et les hommes de ce pays à se rassembler pour :

- préserver toutes les libertés des individus et des peuples;
- provoquer la réconciliation nationale par une amnistie totale et générale;
- maintenir et rétablir en tant que de besoin le fonctionnement démocratique des institutions :
- rendre au Parlement, sous réserve des précautions qui garantissent la stabilité de l'Etat, la mission normale d'initiative, de délibération et de contrôle ;
- favoriser l'organisation de l'économie selon un plan concerté avec toutes les couches et les catégories du peuple français, tout en assurant à chacun sa part d'initiative et de responsabilité ;
- établir les rapports sociaux sur une base équitable :
  * par une politique de juste salaire et de juste prix ;
  * par une association progressive de tous les producteurs aux fruits et aux responsabilités de la production ;
- procéder à une réforme fiscale profonde qui répartisse les charges de manière que les entreprises puissent vivre en sécurité d'abord, assurer les investissements nécessaires ensuite ; de façon aussi que le revenu du salaire ne soit pas plus frappé que le revenu du capital ;
- concentrer sur les logements sociaux les efforts des prochaines années ; prendre toutes précautions contre la spéculation foncière ; éponger les cent mille logements invendus et les mettre à la disposition des demandeurs à des conditions acceptables ;
- servir une légitime indemnité aux rapatriés venus des pays qui ont accédé à l'indépendance.
- consacrer à l'éducation nationale et à la recherche tous les crédits d'équipement et de fonctionnement dont elles ont besoin ;
- offrir à tous les enfants et à tous les adolescents l'occasion de tenter leur chance en discernant et en développant leurs aptitudes.

POLITIQUE ETRANGERE :

Approuvant les grandes lignes de la politique étrangère française, le CENTRE NATIONAL se déclare profondément attaché à l'indépendance nationale, à l'autonomie des décisions et à la coopération internationale.

Il insiste particulièrement pour que :

- des tentatives en faveur du rétablissement et du maintien de la paix dans le monde soient affirmées et systématiques ;
- l'aide technique spécifiquement française au tiers monde se propose d'élever le niveau des populations, à l'exclusion de toute aide aux gouvernements pour leurs dépenses de fonctionnement ;
- la France demeure toujours plus largement ouverte à tous les courants de l'univers et cherche à leur imprimer un mouvement de plus en favorable à l'épanouissement de l'homme.
- la construction économique de l'Europe soit accélérée, notamment par l'harmonisation des charges fiscales, parafiscales et sociales ainsi que de la politique monétaire.

L'ACTION DE PIERRE CHARTIER :

En tant qu'Administrateur de l'Association Nationale pour le relogement des jeunes ménages et des personnes âgées nous avons obtenu que soit inséré dans la loi cadre sur la construction votée le 7 août 1957 l'Article 12 qui précise : "le Gouvernement prendra toutes dispositions utiles pour faciliter en tant que de besoin la création d'organismes spécialisés chargés de la construction et de la gestion de logements foyers destinés aux jeunes ménages et aux personnes âgées.".

Depuis cette époque nous avons multiplié les démarches pour obtenir la réalisation de ce programme et déjà réussi à faire construire plusieurs villages retraites.

Cette œuvre doit être et sera poursuivie car il est indigne que dans notre pays les vieux vivent parfois dans des taudis et que les jeunes ne puissent abriter leurs nouveaux foyers.

Si vous nous élisez nous attaquerons de front le problème posé par les conditions de vie des personnes âgées et des économiquements faibles qui doivent bénéficier enfin des conditions de vie satisfaisantes.

Citoyennes et citoyens vous allez choisir votre député.

Vous voterez pour un homme qui n'a jamais fait de politique.

Un homme neuf gaulliste, républicain.

Vive de Gaulle, Vive la Vᵉ République.

Vu le Candidat

IMPRIMERIE ROTOPRESSE